



COMPTE RENDU de la RENCONTRE avec le MINISTRE 26 SEPTEMBRE 2020

Présents : JM Blanquer, la Secrétaire d'État à l'Éducation prioritaire, Directeur de cabinet de la secrétaire d'État et directrice adjointe du cabinet du ministre et la conseillère sociale du ministre, le DRH et le DGESCO

Intro de J.M Blanquer :

Beaucoup de sujets à aborder pour cette rentrée. Le ministère tient au dialogue social. La conflictualité ne peut pas être une fatalité devant les enjeux auxquels on doit faire face

Rentrée : les enjeux sanitaires ne doivent pas écraser les autres sujets. On a un protocole qui n'est pas obsolète et prévoit tous les cas de figures. Le « *maitre mot* » c'est celui de l'adaptation

- Gestes barrières
- Désinfections régulières
- Port du masque pour élèves et enseignant-es

Le Protocole tient l'équilibre entre le respect sanitaire strict et une certaine souplesse.

Au niveau pédagogique, pour le rattrapage, le ministère a rajouté des postes dans le 1^{er} degré. Dans le 2nd degré on dégage 1500 heures supplémentaires pour « *devoirs faits* » et l'accompagnement personnalisé en lycée.

Évolution de l'École inclusive

L'année 2021 se caractérisera par une augmentation des revalorisations et investissement pour le bâti. Discussion début octobre sur la revalorisation pour 2021 et en novembre une discussion plus large sur la revalorisation pluri annuelle, sur le « *bien-être* » au travail des personnels. Un calendrier plus précis sera proposé ultérieurement.

Le ministre en profite pour préciser l'évolution de ses compétences avec la nomination d'une secrétaire d'État à l'Éducation prioritaire et la tutelle sur Jeunesse et Sport.

CGT : nous déplorons la décision de ne pas fournir gratuitement les masques aux élèves. Nous considérons qu'ils doivent être pris en charge par l'État

Nous avons bien noté une augmentation des postes dans le 1^{er} degré mais pas dans le 2nd degré où il y a pourtant des suppressions de postes et augmentation du nombre d'élèves.

Au regard de cette rentrée exceptionnelle, toutes les OS ont demandé un collectif budgétaire pour obtenir une hausse des postes dans le 2nd degré pour cette rentrée. Il n'y aurait pas eu de problème de recrutement puisqu'il y a les admissibles aux concours internes.

Concernant les AESH, leurs conditions de rentrée sont dégradées. Les discussions sur les revalorisations et indemnités ne nous permettent toujours pas de connaître avec précision le montant de l'enveloppe destinée à la revalorisation et aux indemnités et notamment celle des AESH référent-es. De plus, ce sont des personnels majoritairement à temps partiel et très majoritairement des femmes.

Sur l'agenda social, et sur les revalorisations, cette question doit être déconnectée de la question des retraites. On n'est pas sur des primes.

On a pu mesurer les effets de la Loi de transformation de la Fonction publique, on a mesuré les effets par exemple on a n'a pas eu les informations après les opérations de gestion des carrières alors que la Loi ne l'interdit pas. Nous demandons toujours l'abrogation de la loi mais également que le ministère accède aux demandes des OS qui rentrent dans le cadre de ce que la loi permet.

Nous souhaitons connaître les dispositions qui ont été prises pour cette rentrée pour les personnels ?

Nous souhaitons aussi connaître les mesures prises pour assurer le fonctionnement la demi-pension et de l'Internat des EPLE

Réponses de J.M Blanquer : les acteurs demandaient de la clarté et simplicité et en même temps de la précision. Donc un protocole simple mais de manière complémentaire d'autres documents qui sont des préconisations mais qui laissent une certaine liberté. On a encore des documents à finaliser comme pour l'EPS.

Concernant la gratuité des masques, le ministère s'engage à donner des masques aux personnels. Des masques sont quand même à disposition des élèves afin qu'aucun élève ne soit refusé pour ce prétexte. Pour aider les élèves les plus en difficulté et le ministère a donné 100 euros de plus pour l'allocation de rentrée. Avec son stock renouvelable, le ministère est en capacité de fournir 10% des élèves mais le gouvernement a fait le choix de ne pas équiper l'ensemble des élèves au nom du principe que « *l'État ne doit pas tout !* ». Ce n'est pas une question d'argent !

Sur les personnels à risque, dans le cadre d'une décision Fonction publique, le MEN privilégie le présentiel mais ils ou elles seront équipés avec des masques chirurgicaux de type 2. Pour les personnels très vulnérables, ils ou elles seront placés en arrêt maladie. Il n'y aura plus d'ASA.

CGT : mais ils ou elles pourraient se retrouver à mi traitement au bout de 90 jours ? Elles ou ils ne sont pas malades et pas responsables de l'épidémie !

Réponse : on verra comment évolue la pandémie...

Sur les AESH, leur nombre est devenu significatif. Plus de 100 000 personnes avec des perspectives « *de carrière* » (par exemple AESH référent-e). On est, par exemple, passé de contrats aidés à CDI. Il faut une vraie politique RH pour ces personnes.

CGT : ces personnels sont parfois malmenés. Par exemple, on les fait venir avant la rentrée. Particulièrement pour les solliciter pour des missions qui ne les concernent pas.

Réponse : il faut vérifier mais c'est bien aussi qu'ils ou elles soient intégrées davantage aux équipes. Concernant les futures revalorisations, le ministre a plaidé pour que ce ne soit pas lié à la retraite. Le ministère espère donc que les réactions des OS seront positives.

CGT : ça dépendra de l'enveloppe mais aussi des contreparties. On a parlé de changement des missions

Réponses : si on prend en compte des évolutions de carrière avec la formation continue c'est plutôt positif. Changer des missions n'est pas l'objectif même si tout se discute.

CGT : Prime d'équipement pour qui ?

Réponse : ça va faire partie des discussions.